



47000 AGEN

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 4 du jeudi 25 mars 2010

Sont présents : 17 membres du CA sur 30, quorum atteint (voir annexe 1)

M. DUPRADEAU, Principal, Président du CA, ouvre la séance à 17h55. Il excuse l'absence de M. CHOLLET, représentant du Conseil Général, de M. DUPEYRON, représentant de la mairie, de M. POULIER, personne qualifiée, de MM. et Mmes BRU, PIPERAUX, BAZAT, MARCOULET, représentants des personnels, et de M. TEULON, représentant des élèves.

M. le Principal présente Mme FOUGEYROLLAS, Agent comptable du lycée J.-B. de Baudre et du collège.

M. AT, parent d'élèves FCPE, est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est ainsi adopté :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 février 2010.
2. Compte financier (exercice 2009).
3. DBM (virements entre chapitres).
4. Le point sur la DGH et le TRM 2010/2011.
5. Questions diverses déposées par les représentants FCPE :
 - a) Cumul des options latin/euro à la rentrée prochaine.
 - b) Bilan des réunions parents/professeurs.

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, M. le Principal présente l'élève élu au Conseil Général Jeune, Bruno GOMEZ, élève de 5^{ème} 4, invité afin qu'il explique son rôle. Les membres du Conseil d'administration ne voient pas d'opposition à sa présence.

Elu en 2008/2009 pour 2 ans, Bruno Gomez fait partie de la commission "qualité de vie au collège", composée de 10 membres, dans laquelle ils travaillent sur les questions du handicap et du problème des dégradations. Concernant ce dernier point, une campagne de sensibilisation est à l'étude ainsi qu'un quiz (prix des objets cassés). Pour mener à bien cette campagne, cette commission s'est adjoint les services d'un graphiste.

Au cours de la discussion qui a suivi, il apparaît que la communication est difficile au sein de l'établissement avec les délégués des élèves et le peu d'implication de ces derniers dans les propositions qui leurs sont faites.

1. Approbation du PV de la séance n°3 du 15 février 2010

Le compte-rendu n'appelant aucune remarque, il est procédé au vote. Le Procès verbal est adopté à **l'unanimité**.

Nombre de votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

Un membre du Conseil quitte la séance.

2. Compte financier, exercice 2009

Mme l'Agent comptable expose le compte financier (voir annexe 2) qui retrace l'exécution du budget. Le résultat de l'exercice ne soulevant aucune question, il est procédé au vote.

Nombre de votants :	16
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	2

3. DBM (virements entre chapitres)

Comme cela avait été évoqué au dernier CA, M. le Gestionnaire demande l'autorisation d'effectuer un virement entre chapitres correspondant à l'achat d'une mono-brosse et d'une broyeuse à feuilles (voir annexe 3). Il est ensuite procédé au vote.

Nombre de votants :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0

4. Le point sur la DGH et le TRM (2010/2011)

Comme convenu, M. le Principal expose les changements survenus suite à la dernière dotation et remet au membre du CA une répartition actualisée prenant en compte les 2 heures ajoutées à la DGH. (voir annexe 4).

En Espagnol, 2 postes sont vacants dont 1 qui sera pourvu par 1 stagiaire (18h) qui fera 15h effectives et devra suivre une formation dans le courant de l'année. En Technologie, complément de service reçu de 9 h d'un professeur rattaché à Aiguillon. En physique, complément de service reçu ou un BMP de 9 h d'un professeur rattaché à Villeneuve sur Lot. En EPS, complément de service reçu de 6 h d'un professeur rattaché à Bon Rencontre.

Il précise également que l'établissement devrait perdre un demi-poste de surveillant en raison de la baisse annoncée des effectifs.

5. Questions diverses à l'initiative de la FCPE

a) Cumul des options latin / anglais, section européenne à la rentrée prochaine :

M. le Principal explique que le cumul latin/bilangue ne pose pas de souci particulier en 5^{ème} (30,5h) et n'en poserait pas en 4^{ème} euro (31 h), les élèves concernés n'ayant alors que 2h de latin sur les 3 prévues en 4^{ème}.

Une représentante FCPE intervient en précisant qu'en 6^{ème}, l'année dernière, il a été demandé aux parents de faire un choix entre le latin et la classe euro car le cumul des deux n'était pas possible. Si cette possibilité est mise en application dès la rentrée 2010, les élèves actuels de 5^{ème} qui ont fait le choix de ne pas prendre latin afin de privilégier la classe euro se retrouvent pénalisés. On ne change pas les règles du jeu en cours de match. Cette mesure pourrait être envisagée à la rentrée 2011.

Une représentante PEEP indique que ces arguments ne sont pas recevables et trouverait injuste que ce cumul ne puisse se mettre en place à la rentrée prochaine.

Un représentant des professeurs s'inquiète des répercussions que ces emplois du temps chargés pourraient avoir sur la réduction de la pause méridienne en raison des cours qui y seraient assurés (latin ou anglais euro).

M. le Principal adjoint note que si l'on souhaite conserver une pause méridienne de 2h cela aura des conséquences sur les emplois du temps des professeurs.

M. le Principal précise qu'il est prévu au maximum 30 places en anglais européen à la rentrée prochaine et indique que la commission permanente puis le CA débattront ultérieurement du cumul latin/anglais euro.

b) Bilan des réunions parents/professeurs :

M. le Principal adjoint dresse le bilan des rencontres parents/professeurs après avoir rappelé la nouveauté de cette année, à savoir la mise en place de 2 réunions.

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre
6 ^{ème}	567 rdv	392 rdv
5 ^{ème}	687 rdv	414 rdv
4 ^{ème}	774 rdv	358 rdv
3 ^{ème}	590 rdv	
Total	2028	1164

Le traitement informatisé génère des heures de rendez-vous pertinentes mais la baisse des demandes lors de la 2^{ème} rencontre a entraîné des rendez-vous très espacés.

Suite au bilan fait après les premières rencontres, il avait été convenu avec les professeurs que les sessions seraient espacées dans le temps et non concentrées comme ce fut le cas.

Lors de la rencontre avec les principaux des lycées De Baudre et Palissy, 2/3 des parents des élèves de 3^{ème} se sont déplacés.

Un représentant FCPE demande aux professeurs leur sentiment sur ces rencontres et leur pertinence à ces moments de l'année.

Les représentants des professeurs :

- ne trouvent pas pertinente la 2^{ème} rencontre et opteraient pour des rencontres individuelles sur rendez-vous,
- pensent que la réunion pour les 6^{ème} devrait être programmée avant les vacances de Toussaint.

Une représentante PEEP trouve que ces 2 rencontres sont importantes car elles permettent de rencontrer tous les professeurs et d'avoir une autre perception de leur enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Principal lève la séance à 19h30.

Le Secrétaire de séance

Le Président du Conseil d'Administration